



Urbanistes des Territoires

Association
pour la Promotion de l'Urbanisme
dans les Collectivités et les Territoires



Pour une certification professionnelle des diplômés d'urbanisme (Bac+5/6)

Février 2014

L'association Urbanistes des territoires (UT), le Syndicat des nouveaux urbanistes (SNU) et le Collectif National des Jeunes Urbanistes (CNJU) appellent de leurs vœux la mise en place d'une démarche de certification professionnelle des diplômés d'urbanisme de niveau Master.

Les trois organisations demandent l'inscription rapide de ce processus de certification professionnelle des diplômés à l'agenda de l'OPQU en liaison avec la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) du Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement. Cette démarche devra nécessairement être co-construite avec les principaux employeurs d'urbanistes en France et notamment les représentants de la maîtrise d'ouvrage publique de l'urbanisme (associations de collectivités locales, agences d'urbanisme).

I. L'offre de formation supérieure en urbanisme de niveau Master : des atouts majeurs mais un besoin de clarification et de lisibilité

L'offre de formation en urbanisme et aménagement du territoire s'est considérablement développée et diversifiée depuis la fin des années 1960 avec la création des **Instituts d'urbanisme** universitaires. Cette offre de formation complète dans le domaine de l'urbanisme (DESS, DEA, puis Master, Doctorat) présente la particularité de concilier professionnalisation et liens étroits avec la recherche académique.

Aujourd'hui en France, on estime à **plus d'un millier le nombre de diplômés issus des Instituts d'urbanisme et des formations supérieures de niveau Master (BAC+5/6)** entrant chaque année sur le marché de l'emploi avec **des taux d'insertion professionnelle très élevés** (proches de 90%).

Dotés d'une formation pluridisciplinaire, ces professionnels acquièrent une vision transversale des politiques publiques et des échelles territoriales.

Les missions d'analyse et de prospective territoriale, de conduite et de coordination de projets constituent aujourd'hui le cœur de métier dominant de ces urbanistes diplômés. Stratèges, analystes territoriaux et coordinateurs de projets, ils apportent avant tout une aide à la décision politique.

A partir de 2005, la mise en place de **la réforme du LMD (Licence-Master-Doctorat) a entraîné une prolifération des intitulés, mentions, spécialités et parcours des diplômés.**

En 2013, on recensait en France, **152 diplômés supérieurs d'urbanisme et d'aménagement du territoire**, de types Master, Mastère spécialisé, MSc. (*Master of Science*), Magister, Magistère. Ces 152 cursus de formation de niveau Bac+5 ou 6 sont assurés en formation initiale ou continue.

Sous l'égide du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la consolidation préalable d'une offre cohérente et lisible à l'échelle nationale comme européenne est devenue indispensable.

La disparition programmée des spécialités de Masters et la **sauvegarde de la mention « Urbanisme et aménagement »**, dans le cadre d'un nouveau cycle d'accréditation des Masters, amélioreront sans doute la lisibilité de l'offre de formation délivrée par les Universités.

Toutefois, **la nouvelle nomenclature du diplôme national de Master** arrêtée¹ en février 2014 **fait encore coexister pas moins de 5 mentions** relevant du domaine de l'urbanisme, ce qui va à l'encontre de l'objectif recherché initialement par la réforme : *Urbanisme et aménagement; Ville et environnements urbains; Gestion des territoires et développement local; Géographie, aménagement, environnement et développement; Architecture, urbanisme, paysage*. La clarification n'est donc pas au rendez-vous.

Par ailleurs, de nombreux Masters spécialisés dans le domaine de l'urbanisme (notamment ceux accrédités par la conférence des grandes écoles) gagnent aussi à être identifiés en tant que diplômes formant à titre principal des urbanistes et passer ainsi le « test » d'une certification professionnelle.

II. Propositions pour une certification professionnelle des diplômes d'urbanisme

De manière parallèle et complémentaire au processus d'accréditation académique (évoqué précédemment), la mise en place d'une certification professionnelle des diplômes apporterait une meilleure visibilité aux formations d'urbaniste. Etudiants, professionnels des services publics de l'orientation et de l'emploi et employeurs disposeraient ainsi d'**une information transparente sur l'offre diplômante et qualifiante en urbanisme**.

3 types de critères pourraient être proposés :

- **des critères administratifs** : des diplômes de niveau Master (Master -ex-DESS-DEA, Mastère spécialisé, MSc., Magister, Magistère) formant à titre principal des urbanistes, en formation initiale ou continue ;
- **des critères académiques** : principalement ceux retenus par la charte de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme ;
- **des critères professionnels** : un taux d'emploi dans le domaine de l'urbanisme d'au moins 50%.

Urbanistes des territoires, le Syndicat des nouveaux urbanistes et le Collectif National des Jeunes Urbanistes proposent donc que :

- **les critères de cette certification professionnelle se fondent prioritairement sur :**
 - ✓ **la pluridisciplinarité**, en termes de recrutement des étudiants et des enseignants, et de types d'enseignements délivrés ;
 - ✓ **une durée de formation de 2 ans minimum** ou un volume horaire total d'enseignement supérieur ou égal à 500 heures (hors ateliers et stages) ;
 - ✓ **la formation à titre principal d'urbanistes** à même d'exercer, pour plus de la moitié d'entre eux, au moins un des domaines de compétence du référentiel métier de l'OPQU ;
 - ✓ **la présence d'intervenants professionnels extérieurs dans le cadre du cursus**.
- le titulaire d'un diplôme certifié soit **automatiquement inscrit sur la liste d'aptitude à la qualification d'urbaniste délivrée par l'OPQU** et puisse être qualifié au bout de 2 années d'exercice professionnel en tant qu'urbaniste (comme le prévoit l'accès A de l'actuel règlement de l'OPQU).

La liste de l'ensemble des diplômes certifiés pourrait être inscrite au **Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)** et communiquée officiellement au Conseil européen des urbanistes qui travaille à la **reconnaissance mutuelle des qualifications d'urbanistes en Europe** (diplômes, qualifications et mobilités professionnelles).

¹Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028583174&dateTexte&categorieLien=id>

Annexe :

Etat de l'art de la certification professionnelle des diplômés en urbanisme dans le monde

—

Liste non exhaustive mise à jour à la date du 20 décembre 2013.

Royaume-Uni

Listes des diplômés en urbanisme certifiés par le *Royal Town Planning Institute (RTPI)* :

<http://www.rtpi.org.uk/education-and-careers/information-for-universities/accredited-qualifications/>

Allemagne

Liste des Masters d'urbanisme certifiés par le *Akkreditierungsverbund für Studiengänge der Architektur und Planung* :

<http://www.asap-akkreditierung.de/dateien/dokumente/de/stadt- raumplanung-akkreditierte-studiengaenge-konsekutiv.pdf>

Irlande

Liste des Masters d'Urbanisme certifiés par le *Irish Planning Institute* :

<http://www.irishplanninginstitute.ie/education-and-careers/>

Etats-Unis

Liste des diplômés d'UrbanPlanning américains certifiés par le *Planning Accreditation Board* :

<http://www.planningaccreditationboard.org/index.php?id=30>

Canada

Liste des diplômés d'urbanisme certifiés par l'Institut Canadien des urbanistes :

<http://www.cip-icu.ca/web/la/fr/pa/5580378D83DC444EB76DE6A461BB2E21/template.asp>

Inde

Liste des diplômés d'urbanisme certifiés par l'*Institute of Town Planners* :

http://itpi.org.in/files/List_of_recognized_schools_or_institutions_upto_April_2013.pdf

Australie

Liste des diplômés d'urbanisme certifiés par le *Planning Institute of Australia* :

<http://www.planning.org.au/becomeaplanner/accredited-courses>